

RAPPORT D'ACTIVITE

2020



PÔLE FAMILLE ahssea
CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL
100 RUE BARON BOUVIER
70000 VESOUL



INTRODUCTION

Quelle année 2020 ! Et ce à bien des égards.

Merci la grippe H1-N1. En effet, alors que toute la France cherchait des masques pour se protéger, le CMF a pu bénéficier de stocks gardés involontairement de 2009.

Nous avons même offert au Groupe Hospitalier 70 des masques FFP2 (5 x 20), certes dont la date « limite d'utilisation » était dépassée mais qui ont tout de même pu servir aux soignants.

Ce fut aussi la course au gel hydro-alcoolique. Tous les deux jours, nous devions, lors du premier confinement, quémander de la SHA (solution hydro-alcoolique) à la pharmacie.

Malgré le premier confinement, puis le second, le CMF a réalisé l'un des meilleurs taux d'occupation de son histoire (80,16%).

L'équipe du CMF toute entière a dû se réorganiser, s'inventer puis se réinventer pour répondre quotidiennement à sa mission de protection de l'enfance.

Nous avons dû faire preuve d'imagination pour accompagner, contenir, cadrer par moments, donner du sens aux mesures gouvernementales, soutenir, soulager les familles confinées dans leur appartement, tout en étant vigilants à se protéger et protéger les autres (résidents, nos proches et nos familles).

C'est dans ces conditions très particulières (c'est un doux euphémisme) que les professionnels ont poursuivi les admissions et les départs du CMF de certains résidents tout au long de l'année. Cette année encore, nous avons traité 21 dossiers (entre demandes d'accueil et admissions). Le CMF a su, sans contestation, répondre aux sollicitations des différents responsables d'équipe des centres médicaux sociaux de la Haute-Saône.

C'est également dans ce contexte que le CMF a vécu un nouveau virage : en lien avec des restructurations internes de notre Association, le CMF fait partie, depuis le 01.12.2020, du pôle famille de l'AHSSEA : certains pourraient penser que c'est un retour en arrière alors que cette transformation va permettre, très probablement, au CMF de s'épanouir et de mutualiser ses compétences acquises tout au long de ses bientôt 15 ans d'existence.

FICHE SIGNALITIQUE

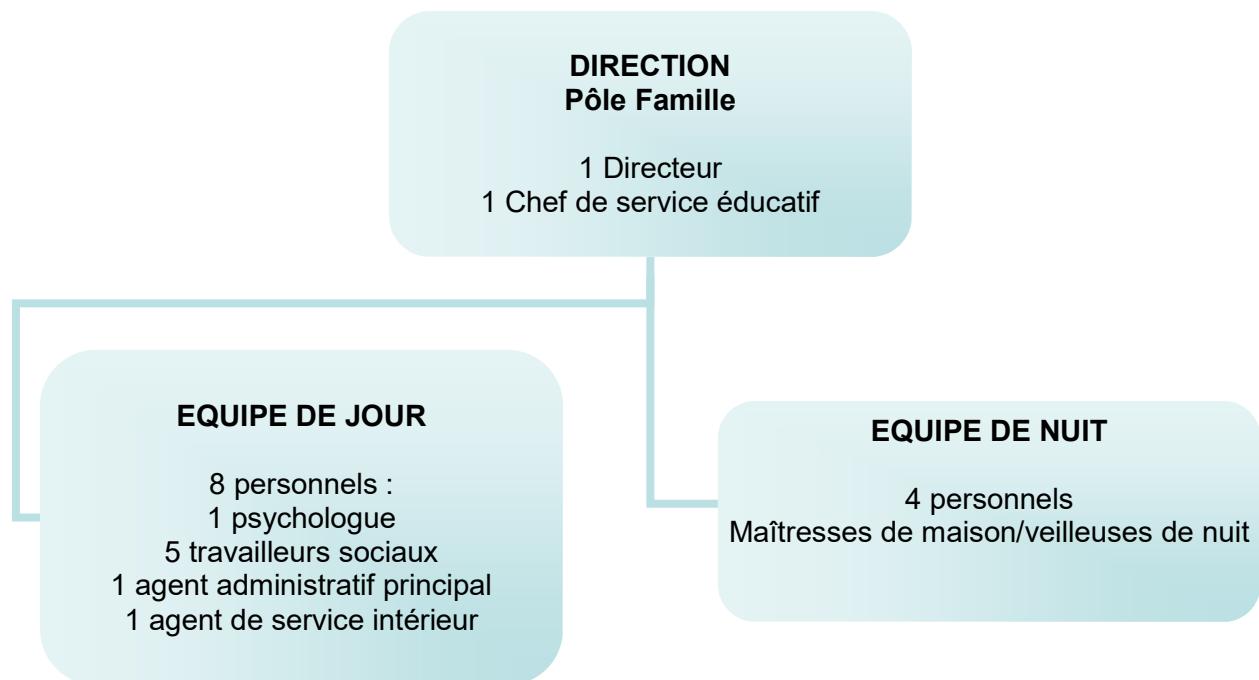
NOM	CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL
ADRESSE	100 rue Baron Bouvier – 70000 VESOUL
N° FINESS	700 002 959
N° SIRET	775 650 484 004 10
Catégorie d'établissement / service	8790B
Référence ESSMS article L.312-1 du CASF	9
Statut	Association loi 1901
Organisme gestionnaire	A.H.S.S.E.A.
Date de création et/ou d'autorisation	20.07.2006
Responsable	Monsieur MARTZLOFF, Directeur
Tel.	03 84 76 04 43
Fax	09 72 42 47 40
Courriel	secretariat-cmf@sauvegarde70.fr
Effectif des salariés en équivalents temps plein	9,60
Capacité d'accueil du Foyer	15

MISSIONS (cf. arrêté DSSP/R/2016 n°16-578 du 14/12/2016 portant renouvellement de l'autorisation et l'habilitation du Centre Maternel et Familial.

Le Centre Maternel et Familial a pour mission de protéger les enfants et leur(s) maman/parents
Plus précisément, il doit permettre à des mères, des futures mères et/ou des futurs parents, de :

rompre leur isolement, renouer d'abord des liens avec leur enfant, mais aussi avec le père et leur famille,
les aider à exprimer leur choix de mener ou non à terme leur grossesse le cas échéant,
leur apporter l'aide matérielle nécessaire (hébergement et garde de l'enfant),
leur apporter une aide éducative et psychologique,
les aider à effectuer une réinsertion sociale et professionnelle adaptée,
les aider à former un projet de vie pour leur enfant,
leur apporter aide et accompagnement dans l'exercice de leur rôle parental.

L'EQUIPE DU CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL



L'équipe du CMF est composée de 9,60 ETP.

Recours à des personnels de NOVEO : remplacements personnels de nuit et personnel d'entretien essentiellement, afin de maintenir la continuité du service.

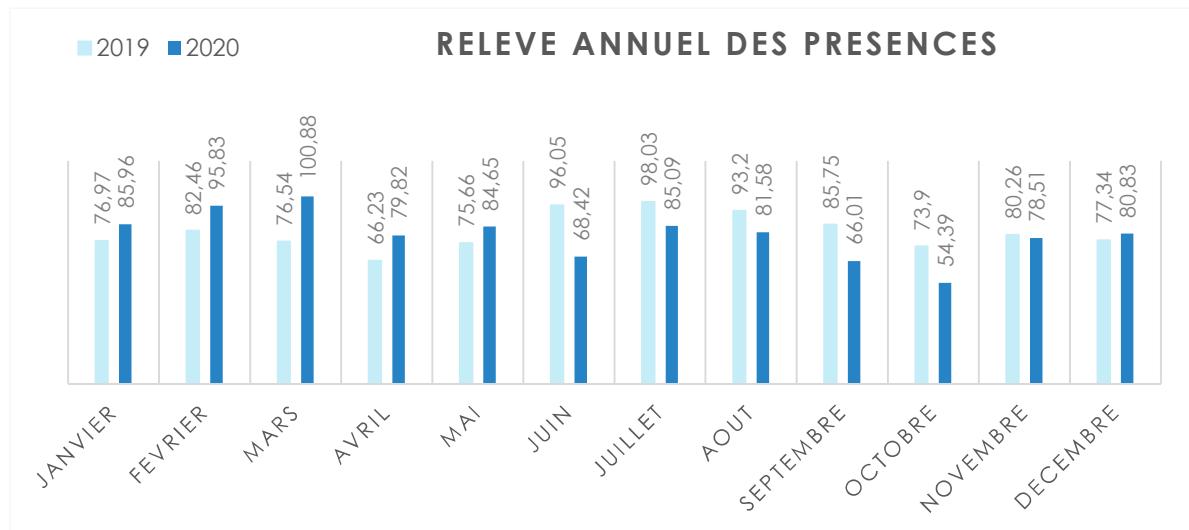
Terrain de stage pour 4 stagiaires en présentiel et 4 stagiaires en supervision sous la forme de visio-conférence.

Stage d'immersion pour 1 professionnel du département.

BILAN GENERAL

ACTIVITE 2020

Année 2020	Nombre de journées	Nombre de parents accompagnés	Nombre d'enfants accompagnés	Taux d'occupation
JANVIER	392	8	6	85,96%
FEVRIER	437	8	8	95,83%
MARS	460	8	8	100,88%
AVRIL	364	8	6	79,82%
MAI	386	8	6	84,65%
JUIN	312	7	5	68,42%
JUILLET	388	10	7	85,09%
AOUT	372	9	6	81,58%
SEPTEMBRE	301	7	4	66,01%
OCTOBRE	248	8	4	54,39%
NOVEMBRE	358	7	7	78,51%
DECEMBRE	371	7	7	80,83%
MOYENNE	366	8	6	80,16%



JOURNEES REALISEES :

	Année 2018	Année 2019	Année 2020
TOTAL	3941 journées	4391 journées	4389 journées
Taux d'occupation	71,98 %	80,2 %	80,16 %

Nous constatons que malgré la crise sanitaire, notre activité est restée soutenue.

Ce taux d'occupation (80,16%) correspond à l'un des meilleurs taux d'occupation depuis la création du centre maternel et familial.

LES RESIDENTS

ENTREES et SORTIES

	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL
ENTREES	3	10	12	25
SORTIES	5	8	12	25

Nous avons hébergé 5 couples au cours de l'année 2020.

PRIS EN CHARGE EN 2020

HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL
5	14	17	36

PROFIL DES RESIDENTS

AGE DES PARENTS :

Moins de 18 ans	3
Entre 18 et 21 ans	8
22 ans et +	8
TOTAL	19

AGE DES ENFANTS :

Moins d'1 an	11
Entre 1 et 3 ans	3
4 ans et +	3
TOTAL	17

	HOMMES	FEMMES	ENFANTS
Le + jeune	20 ans	14 ans	Nouveau-né
Le + âgé	27 ans	36 ans	11 ans
Moyenne d'âge	23 ans	21,5 ans	

LES ADMISSIONS

Demandes formulées par :

	Nombre de situations
Départements extérieurs	7
Secteur GRAY	5
SIAO/115	2
Secteur HERICOURT	2
Secteur LURE	1
Secteur RIOZ	1
Secteur SAINT LOUP	1
Secteur VESOUL	1
Secteur LUXEUIL	1
TOTAL	21

Ces chiffres montrent que le CMF est bien repéré au sein de tous les centres médico-sociaux de notre département.

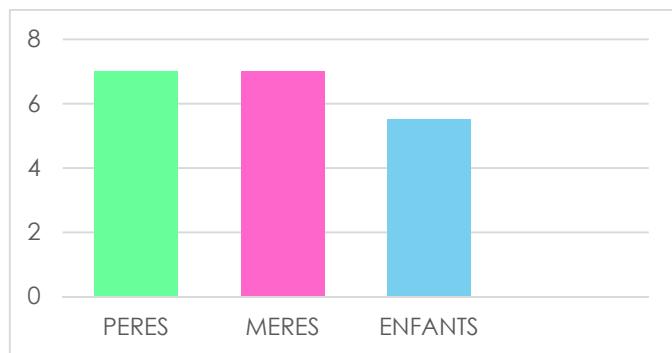
Motifs principaux des demandes d'admission :

	Nombre de situations
Jeunes femmes enceintes ou avec enfant	3
Mineures (mères) confiées enceintes ou avec enfant	3
Enfants confiés et orientés au CMF	2
Couples avec enfant	2

Demandes qui n'ont pas abouti ou qui ont trouvé une autre solution : 11

LES SORTIES

DUREE DES HEBERGEMENTS :



Un hébergement dure en moyenne 6,5 mois.

Ce chiffre se traduit par les demandes de placement des enfants en famille d'accueil, soit en conséquence d'une prise en charge inadaptée par les parents, soit par un départ précipité d'un parent avec son enfant.

RAISONS PRINCIPALES :

	Nombre de situations
Placement des enfants en famille d'accueil	4
Départ précipité, non préparé	2
Réorientation	1
Sortie préparée Accompagnement passerelle	1

Nous pouvons faire le lien entre ces chiffres et la complexité des situations orientées au CMF (multi-problématiques entre les violences conjugales, les addictions, la déficience intellectuelle et surtout celles liées à la relation parents/enfant).

Notre service est souvent sollicité en dernier recours pour **évaluer le lien parent/enfant** et/ou tenter de maintenir ce lien afin de prendre des décisions quant à la sécurité de l'enfant.

ECRIT DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

2020 : L'ADAPTATION

L'année 2020 a été marquée principalement par la COVID-19 et toutes ses conséquences.

Les résidents accueillis au centre maternel et familial ont subi également le contexte sanitaire avec notamment le confinement qui a touché tout le pays de mars à mai.

L'équipe du CMF a dû s'adapter et réorganiser son fonctionnement afin de poursuivre un accompagnement sûr et serein tout en respectant les consignes sanitaires.

Ce contexte a amené beaucoup d'anxiété chez certaines familles, les travailleurs sociaux ont dû redoubler d'écoute, de bienveillance afin de soutenir au mieux les résidents. La psychologue étant en télétravail, un accompagnement par téléphone a été proposé pour les personnes qui en ressentaient le besoin.

Les résidents devant rester dans leur appartement, les temps collectifs ont donc été supprimés.

Il a fallu pour l'équipe faire preuve d'imagination afin de rendre ce confinement le plus supportable possible pour ces familles déjà en difficulté.

Tout d'abord, il a été proposé aux familles des idées d'activités pédagogiques à mettre en place avec leurs enfants afin de les occuper lors de ces longues journées.

Un planning de routine quotidienne a été proposé aux résidents afin de maintenir un rythme de vie convenable et surtout en lien avec celui de leur(s) enfant(s).

L'équipe partageait soit une activité parent/enfant, soit un temps de jeu de société en soirée avec le ou les parents, soit un repas, tout cela dans le respect des consignes sanitaires.

Afin de maintenir le lien entre les résidents, un groupe sur un réseau social privé a été créé, cela avant tout afin d'éviter l'isolement de certaines familles.

Les résidents ont eu tout de même la chance de pouvoir profiter du jardin du centre maternel et familial pour s'aérer l'esprit, se dépenser et jouer avec leur(s) enfant(s). Afin comme toujours de respecter les consignes sanitaires imposées, un roulement avait été établi afin qu'une seule famille soit présente dans le jardin.

Il a aussi été nécessaire, parfois, de poser le cadre avec certains résidents qui ne respectaient pas le cadre imposé à tous en lien avec ce virus, cela dans le but premier de protéger les enfants, les familles mais aussi les travailleurs sociaux.

ECRIT DE LA PSYCHOLOGUE

Le rôle de la psychologue en CMF est d'apporter un soutien psychologique aux jeunes accueillis en interne, d'évaluer et d'orienter si nécessaire vers des services de soins extérieurs.

Tous les résidents rencontrent une première fois la psychologue au moment de l'accueil au CMF. Puis, il leur est proposé un espace d'écoute et de parole qu'ils peuvent investir si besoin. L'accompagnement psychologique peut être adressé en direction de la mère, des parents, de la mère et de l'enfant (accompagnement précoce du lien). La psychologue peut leur offrir un lieu de parole, d'expression et d'écoute des ressentis, un espace pour faire le lien entre leur histoire et celle de leur enfant, entre les parents qu'elles ont eus et le parent qu'elles deviennent. Le travail se fait à différents niveaux : soutien à la parentalité (réelle, symbolique, imaginaire), aide à distinguer la place de chacun (père, mère, fonction parentale/conjugale), travail de séparation/individuation (ce qui appartient aux affects et besoins de l'enfant, de la mère).

La psychologue du CMF fait partie de l'équipe pluridisciplinaire et peut être amenée à partager certaines informations avec les travailleurs médico-sociaux de l'équipe. Elle est là aussi pour donner du sens au travail d'étaillage proposé par les professionnels (soins, éveil, jeux, etc..) Elle peut, lors des entretiens avec les résidents(-es), reprendre les éléments d'inquiétude de l'équipe ou des services extérieurs concernant la prise en charge du bébé, leur comportement quelquefois inadéquat et les incidences sur le développement du petit.

C'est difficile pour ces jeunes mères de consulter un psychologue. Une grande majorité d'entre elles a déjà bénéficié d'un suivi psychologique par le passé, du fait d'un parcours institutionnel (aide sociale à l'enfance, établissements de l'éducation spécialisée). Elles éprouvent des difficultés à accorder leur confiance.

La psychologue apporte également un soutien aux autres professionnels de l'équipe : apport d'éléments de compréhension du fonctionnement psychique, du comportement, aide à la prise de recul. Elle permet aux membres de l'équipe de parler des situations, de mettre en commun les différentes observations cliniques et de faire des liens avec les différentes théories (Winnicott, la théorie de l'attachement, les stades du développement, la psychopathologie du bébé).

La psychologue offre également aux auxiliaires, éducateurs de jeunes enfants, éducatrices, veilleuses de nuit un espace pour exprimer leurs ressentis autour des situations.

Le Centre Maternel et Familial est une structure qui a un rôle contenant (présence d'une équipe de jour et de nuit quasiment 24 h/24). Lorsque ces jeunes femmes prennent en charge leur bébé en présence d'une auxiliaire, d'un éducateur ou d'une veilleuse, elles se montrent beaucoup plus contenantes et attentionnées car elles-mêmes étayées, enveloppées par le professionnel. Au CMF, les jeunes femmes accueillies sont contenues par des limites structurantes, de l'affect, des conseils de guidance (toutes choses qui leur ont fait défaut lorsqu'elles étaient enfant). Ici, elles apprennent à prendre soin d'elles-mêmes et de leur environnement pour pouvoir prendre soin de leur bébé. L'équipe pluridisciplinaire fait tiers, accueille et contient les émotions et affects violents (rejet, haine, angoisses), apporte un étaillage pour construire et consolider le lien mère/enfant, père/mère/enfant.

Nous avons pu remarquer que les accueils de couples (y compris lorsque le compagnon n'est pas le père biologique mais joue un rôle de père, de papa auprès de l'enfant) apportent plus de sécurité affective au bébé. La jeune mère choisit un compagnon sur lequel elle va pouvoir s'étayer, à qui elle va quelquefois déléguer la prise en charge du bébé (hommes qui ont un rôle « maternel »).

Lorsque le père a une famille, cela permet à ce jeune couple d'avoir un soutien familial qui fait défaut du côté de la mère. Dans ces situations (quelques-unes ces dernières années), les couples ont pu s'installer avec leur bébé dans un appartement autonome à la sortie du CMF.

Pour les jeunes femmes accueillies au CMF, les problématiques de la grossesse et de l'adolescence sont intriquées. Depuis quelques années, d'autres problématiques sont observées chez les résidentes : addictions, difficultés intellectuelles, troubles de la personnalité du fait de polytraumatismes durant l'enfance. Issues de familles dysfonctionnelles (vécu de carences, négligences, interdits fondamentaux non intégrés), ces jeunes femmes sont peu repérées dans l'espace et le temps, elles ont des difficultés à mentaliser, à considérer leur bébé comme une entité distincte avec des besoins propres. Des difficultés à s'ajuster aux besoins de l'enfant (rythmes, câlins, besoins primaires) sont observées. Elles peuvent présenter une intolérance à la frustration et ne pas supporter les limites et le cadre posé.

Le problème des écrans et du virtuel sont devenus omniprésents au CMF : les jeunes femmes sont en permanence les yeux rivés sur leur portable, du coup peu présentes psychiquement pour leur bébé. Elles peuvent dans certains cas maintenir un lien virtuel avec un compagnon qui s'est montré violent et qui a été éloigné par une décision de justice.

L'accueil de ces publics à la limite de l'éducation spécialisée, de la justice et de la psychiatrie devient complexe pour l'équipe pluridisciplinaire. Nous avons été amenés à transmettre des informations préoccupantes aux services de l'aide sociale à l'enfance et dans certaines situations demander la protection du bébé par un placement en famille d'accueil.

CONCLUSION

Comme la très grande majorité des français, l'ensemble des personnels du CMF a dû s'adapter et se réajuster tout au long de cette année qui fera date.

Certains ont dû expérimenter le télétravail, d'autres ont testé les réunions en visioconférence. En revanche, le travail d'accompagnement de proximité en internat (dans le cadre de la protection de l'enfance) ne permet pas le télétravail.

Toute l'équipe éducative (jour et nuit) a dû s'organiser, déjà personnellement et ensuite professionnellement, pour répondre aux besoins du service afin de maintenir un accompagnement continu et de qualité.

Nous soulignerons, ici, leur engagement et leur professionnalisme sans faille depuis le début de la crise sanitaire.

Malgré cette situation très particulière, nous avons maintenu un taux d'activité très soutenu.

Nous avons dû, pour éviter la propagation du virus, en lien avec le protocole sanitaire du service, différer certains travaux collectifs que nous ne manquerons pas de remettre en route dès que l'on pourra :

finalisation du projet d'établissement (2019-2024)
affiner la cohérence des interventions au sein de l'équipe
finaliser les pratiques et moyens matériels (plan de sécurité bâtiment) dans l'intérêt de nos résidents
élaborer un projet pédagogique en lien avec les résidents.

Nous allons aussi, en lien avec l'intégration du CMF au pôle famille, élaborer des actions collectives avec nos collègues du SAFED.